

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'AUMOND
Procès-verbal 2 avril 2014

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 2 avril 2014, à compter de 19 h et à laquelle étaient présent :

M. Alphée Moreau
M. Alexandre Lafrenière
Mme Dorothy St-Marseille

M. Michel Robitaille
M. Robert Piché
M. Jean Giasson

Absence motivée :

Sous la présidence de M. le Maire Denis Charron. Assiste à la rencontre, Mme Julie Cardinal, directrice générale à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de la séance

1.1 Vérification du quorum

2014-04-A2819 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller Robert Piché appuyé par le conseiller Alexandre Lafrenière, et il est résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19h02.

Adoptée.

2014-04-A2820 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par le conseiller Michel Robitaille, et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec ajout du point 9.7.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Vérification du quorum;
- 1.2 Ouverture de la séance par le maire;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour;

2. Adoption du procès-verbal de la séance antérieure

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2014;

3. Comptes payables

- 3.1 Salaires payés (mars 2014);
- 3.2 Comptes acquittés (mars 2014);
- 3.3 Comptes à payer du mois courant (mars 2014);

4. Incendie et sécurité publique

- 4.1 Rapport SCRSI - Adoption du rapport d'activité concernant les actions du PLMO pour la deuxième année;

5. Voirie

- 5.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- 5.2 Fauchage aux abords des chemins;
- 5.3 Balayage de rues - Judith Langevin;

6. Loisirs et culture

- 6.1 Entente des loisirs – Ville de Maniwaki;

7. Hygiène du milieu et Environnement

- 7.1 Avis de motion – Règlement régissant la cueillette, le transport et la disposition des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire de la municipalité d'Aumond;

8. Urbanisme, Développement et Industrie

9. Administration

- 9.1 Nouveaux chèques et nouvelle série de numéros;
- 9.2 Épinglettes avec logo;
- 9.3 Assemblée MMQ - Autorisation pour représenter la municipalité;
- 9.4 Centre municipal – Réparations extérieures;
- 9.5 Demande de signature d'une entente de partenariat fiscal;
- 9.6 Forêt de proximité - Appui à la Municipalité de Cayamant;
- 9.7 Marche de la fondation canadienne du rein.

10. Varia

11. Maire et conseillers

- 11.1 Modification et nomination pour comités;

12. Période de questions

13. Correspondance

14. Levée de la séance

Adoptée.

2. Adoption des procès-verbaux

2014-04-A2821 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2014

Il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille, et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2014, tel que rédigé.

Adoptée.

3. Comptes payables

2014-04-A2822 Adoption des salaires payés par dépôts directs

CONSIDÉRANT que le total des salaires payés pour la période se terminant au 31 mars 2014 s'élève à 26 049.83 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alphée

Moreau, appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille, et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des salaires payés par dépôts directs pour un montant de 26 049.83 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2014-04-A2823

Adoption des comptes payés

CONSIDÉRANT que le total des comptes payés aux fournisseurs pour le mois de mars 2014 s'élève à 69 773.76 \$;

CONSIDÉRANT que cette liste comprend les dépenses payées aux fournisseurs par chèque et par Accès D Affaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par le conseiller Alphée Moreau, et résolu à l'unanimité d'approuver, tel que déposé, la liste des comptes payés, et ce pour un montant de 69 773.76 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2014-04-A2824

Adoption des comptes à payer

CONSIDÉRANT que le total des comptes à payer aux fournisseurs pour le mois de mars 2014 s'élève à 31 164.41 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille, et résolu à l'unanimité d'approuver, tel que déposé, la liste des comptes payables, et ce pour un montant de 31 164.41 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

4. Incendie et sécurité publique

2014-04-A2825

Rapport SCRSI - Adoption du rapport d'activité concernant les actions du PLMO pour la deuxième année

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie : « *Toute autorité locale ou régionale et toute régie inter municipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie* »;

CONSIDÉRANT QUE le gestionnaire en sécurité incendie monsieur Benoit Chartrand a déposé le rapport annuel pour l'année 2013 pour adoption par le conseil;

Il est proposé par le conseiller Robert Piché appuyé par le conseiller Alexandre Lafrenière, et unanimement résolu :

QUE ce Conseil a pris connaissance du rapport annuel du plan local de mise en œuvre du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la municipalité d'Aumond pour l'année 2013 et l'adopte tel que déposé;

QU'une copie de la présente résolution accompagnée du rapport annuel soit acheminée au Coordonnateur-préventionniste de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau monsieur Sylvain Pépin qui le transmettra au Ministère de la sécurité publique.

Adoptée.

5. Voirie

2014-04-A2826

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU QUE le ministère des Transport a versé une compensation de 252 145 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur proposition de la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par le conseiller Robert Piché, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité d'Aumond informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée.

2014-04-A2827 **Fauchage aux abords des chemins**

CONSIDÉRANT que nous devons effectuer le fauchage de la végétation aux abords des chemins;

CONSIDÉRANT que 3097-4547 Québec Inc. nous offre le tarif de 85.00 \$ de l'heure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alphée Moreau appuyé par le conseiller Jean Giasson, d'octroyer le contrat de fauchage de la végétation aux abords des chemins à 3097-4547 Québec Inc. au tarif de 85.00 \$ de l'heure.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2014-04-A2828 **Balayage de rues - Judith Langevin**

CONSIDÉRANT que nous devons effectuer le balayage des rues;

CONSIDÉRANT que Madame Judith Langevin nous offre le même tarif que l'an passé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Lafrenière appuyé par le conseiller Dorothy St-Marseille, d'octroyer le contrat de balayage des rues à Madame Judith Langevin au tarif de 100.00 \$ de l'heure.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

6. Loisirs et culture

2014-04-A2829 **Entente des loisirs – Ville de Maniwaki**

Il est proposé par le conseiller Robert Piché, appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'autoriser le maire Denis Charron et la directrice générale Julie Cardinal, à signer l'entente concernant l'utilisation du Centre des loisirs de la Ville de Maniwaki, laquelle entente fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduite.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

7. Hygiène du milieu et Environnement

Avis de motion – Règlement régissant la cueillette, le transport et la disposition des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire de la municipalité d'Aumond;

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Alphée Moreau, qu'à une séance ultérieure, l'adoption du règlement régissant la cueillette, le transport et la disposition des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire de la municipalité d'Aumond, sera présenté pour adoption.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Alphée Moreau
Conseiller siège no : 1

8. Urbanisme, Développement et Industrie

9. Administration

2014-04-A2830 Nouveaux chèques et nouvelle série de numéros

CONSIDÉRANT que nos chèques n'avaient pas la bonne adresse et le nouveau logo;

CONSIDÉRANT que cette série de chèque se termine au numéro 4685 et que la nouvelle série débute au numéro 4785;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé par le conseiller Jean Giasson, et résolu unanimement d'approuver l'utilisation des nouveaux chèques et de détruire les chèques non utilisés.

Adoptée.

2014-04-A2831 Épinglettes avec logo

CONSIDÉRANT que nous désirons nous procurer des épinglettes avec le nouveau logo;

CONSIDÉRANT qu'une épinglette représente bien la municipalité lors des évènements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par le conseiller Robert Piché, et résolu unanimement d'approuver l'achat de 1000 épinglettes avec le nouveau logo au coût de 2 500.00 \$ plus taxes.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2014-04-A2832

Assemblée MMO - Autorisation pour représenter la municipalité

CONSIDÉRANT que le maire Denis Charron désire représenter la municipalité lors de l'assemblée générale annuelle de la Mutuelle des Municipalités du Québec, le 2 mai à Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par le conseiller Michel Robitaille, et résolu unanimement d'autoriser le maire à participer à cet évènement et que ses frais lui soit remboursés.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2014-04-A2833

Centre municipal – Réparations extérieures

CONSIDÉRANT que l'extérieur du bâtiment a besoin de réparation;

CONSIDÉRANT que nous avons un estimé au coût d'environ 6 000.00 \$ pour réparer la brique de Maçonnerie Jean Lussier Enr.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé par le conseiller Robert Piché, et résolu unanimement d'approuver les réparations à l'extérieur du centre municipal au montant de 5 000.00 \$ plus taxes.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2014-04-A2834

Demande de signature d'une entente de partenariat fiscal

CONSIDÉRANT que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

CONSIDÉRANT que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

CONSIDÉRANT qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

CONSIDÉRANT qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

CONSIDÉRANT que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

CONSIDÉRANT que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

CONSIDÉRANT le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

Il est proposé par : la conseillère Dorothy St-Marseille

Et appuyé par : le conseiller Robert Piché

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

DE TRANSMETTRE copie de la résolution aux personnes suivantes : madame Pauline Marois, chef du Parti québécois et première ministre du Québec, monsieur Nicolas Marceau, ministre des Finances, monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Philippe Couillard, chef de l'opposition officielle, monsieur François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, monsieur Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec, et monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

Adoptée.

2014-04-A2835 Forêt de proximité - Appui à la Municipalité de Cayamant

CONSIDÉRANT QUE la municipalité Cayamant demande un appui pour leur projet de forêt de proximité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cayamant a déjà une CTFa sur leur territoire, que c'est une municipalité dévitalisée, que le but des projets est d'aider les municipalités à s'autofinancer et que la majeure partie de la municipalité de Cayamant est composée de terres publiques;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cayamant a eu la confirmation du ministère que le dépôt de plusieurs projets était tout à fait possible, légitime et ne se nuirait pas entre eux donc, qui ne nuirait pas à celui de la MRCVG;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé par le conseiller Alexandre Lafrenière, et il est unanimement résolu d'appuyer la municipalité de Cayamant dans leur projet de forêt de proximité.

Adoptée.

2014-04-A2836 Marche de la fondation canadienne du rein.

Il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé par le conseiller Robert Piché et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'autoriser un don de 100 \$ pour la marche pour la fondation canadienne du rein.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

10. Varia

11. Maire et conseillers

2014-04-A2837 Modification et nomination pour comités

Il est proposé par le conseiller Robert Piché appuyé le conseiller Alphée Moreau et il est résolu à l'unanimité d'autoriser les nominations et modifications suivantes sur les Comités :

Loisirs : M. Michel Robitaille, Président

Sécurité publique : M. Alexandre Lafrenière, Président

Environnement : Mme Dorothy St-Marseille, présidente

Adoptée.

12. **Période de questions**

13. **Correspondance**

14. **Levée de la séance**

2014-04-A2838 **Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par le conseiller Robert Piché, et il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la présente séance, à 19h50.

Adoptée.

Denis Charron
Maire

Julie Cardinal
Directrice générale